



21
septembre
2019

La possibilité d'un paysage nourricier

Du Quai des Plantes au CAP 44



Les expéditions urbaines de l'ardepa

Ville de Nantes | Nantes Métropole

La saison 2019 des cinq expéditions urbaines se consacre aux questions contemporaines de société dans des registres croisés avec les inspirations des publics, des notions environnementales, des nouvelles pratiques urbaines et des questions sociétales :

- La première mobilise la question de l'eau et de ses enjeux
- La seconde évoque le bien-être et ses pratiques collectives
- La troisième convoque le « nourricier » et la mémoire pour déployer ces inventions
- La quatrième tente d'aborder le genre de la ville et ses imparfaits de droit de cité
- La cinquième raconte les formes d'expressions culturelles revendiquées comme hors champs institutionnels.

Ces questions sont au coeur des actualités et nous avons choisis un médium renouvelé pour accueillir les publics. Les lieux de rencontres seront assez secrets pour découvrir des inédits de la ville et le festif sera aussi d'invitation. À chaque lieu son registre, précédé d'une séance théorique pour construire une vision à partager et à débattre.

Si notre société de consommation encourage les populations à consommer toujours plus, le rapport au nourricier commence à changer progressivement. Des amap fleurissent dans les quartiers, les circuits courts sont plébiscités, des fermes urbaines se développent... L'autonomie alimentaire ayant presque disparue au profit d'une artificialisation des paysages, la question de la fonction nourricière dans nos villes contemporaines se pose de manière inédite.

Touchés par la crise, des villes d'Amérique du Nord comme Détroit par exemple, se sont emparées de ce problème en aménageant les espaces vacants en jardins, en fermes urbaines et en réinventant un modèle d'économie sociale et solidaire. Ces propositions qui prennent racine dans ces nouvelles problématiques ne pourraient-elles pas ouvrir une voie pour penser de nouveaux modèles urbains ? Comment la ville peut-elle participer aux nouveaux circuits de l'agriculture ?

La fabrication d'un paysage nourricier urbain doit permettre à chacun de s'appropriier son cadre de vie en fonction de ses besoins, de ses usages. C'est aujourd'hui une occasion unique de renouveler le lien du citoyen à son alimentation, mais aussi à son environnement proche. La possibilité d'un paysage nourricier devient alors un indicateur de qualité de vie pour la ville durable de demain.

Nous profiterons de cette thématique et des journées du patrimoine pour découvrir un des anciens moulins de Loire : le CAP 44. Cette ancienne minoterie, bâtiment classé patrimoine du 19e siècle est au coeur des questionnements actuels du renouvellement de la ville.



L'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine et périurbaine sur le territoire de Nantes Métropole

Les enjeux de la politique publique sur l'agriculture de Nantes Métropole sont multiples : aménagement du territoire, lutte contre l'étalement urbain, soutien à l'activité économique agricole et aux circuits courts, développement des installations agricoles sur le territoire, etc.

Les premières actions de cette politique publique ont porté sur la protection réglementaire des espaces agricoles sur une durée compatible avec le fonctionnement des exploitations (30 à 40 ans minimum). Ainsi, depuis 2007, les 2/3 des espaces agricoles (qui sont pour partie exploités par l'agriculture) et naturels (ex : forêts, friches, marais, etc), sont protégés dans le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM).

Le programme de remise en culture des terres en friches et de soutien aux installations agricoles a été engagé par Nantes Métropole et ses partenaires dès 2001 sur le territoire de l'agglomération nantaise. Sur le terrain, les actions de valorisation des friches agricoles et d'accompagnement des porteurs de projet ont donné aux acteurs les moyens d'accéder réellement aux parcelles agricoles en vue de leur remise en culture. Pour accompagner cette politique, Nantes Métropole et ses partenaires ont œuvré au rapprochement des acteurs urbains et ruraux.

En complément Nantes Métropole a mis en place avec ses partenaires un accompagnement technique et financier pour pérenniser et développer l'activité agricole sur le territoire.

Extrait du Dossier de presse - Ville de Nantes / Nantes Métropole / Nantes Métropole Aménagement - 4 juillet 2019.

CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DE NANTES MÉTROPOLE, ENTRE 2014 ET 2019 :

SURFACES PROTÉGÉES AU PLUM :

- ▶ 2/3 du territoire de la métropole, dont :
- ▶ 16 000 ha de surface de zones agricoles
- ▶ 15 000 ha de surface de zones naturelles

INSTALLATIONS AGRICOLES :

- ▶ 34 projets agricoles ont été soutenus par Nantes Métropole et se sont installés sur le territoire (création de nouveaux sièges d'exploitation ou nouvel exploitant dans un siège d'exploitation existant)
- ▶ dont 18 sont en agriculture biologique
- ▶ 3,8 M€ ont été investis par les porteurs de projets agricoles pour s'installer sur le territoire
- ▶ plus de 370 000€ de subvention ont été attribués au total par Nantes Métropole aux porteurs de projets agricoles pour financer leur installation

DEFRICHAGE DES SITES :

- ▶ 10 sites ont été défrichés par Nantes Métropole pour accueillir des exploitations
- ▶ ce qui représente une surface de plus de 70 ha
- ▶ sur les 100 000€ de coût total de ces opérations de défrichage,
- ▶ Nantes Métropole a financé plus de 64 000€ (le reste étant à charge des propriétaires et des agriculteurs)



Le PAT c'est quoi ?

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Nantes Métropole.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) initié par Nantes Métropole dès 2016, a montré la nécessité d'accélérer le développement des installations agricoles sur le territoire à la fois pour faire face au renouvellement des générations (beaucoup de départs à la retraite programmés dans les 10 ans) mais aussi pour répondre aux besoins des habitants qui demandent une production locale, diversifiée, de saison et de qualité.

De nombreuses initiatives sont engagées par les différents acteurs du territoire pour produire, transformer, transporter et consommer plus durable et plus responsable, en valorisant les produits locaux et respectueux de l'environnement. C'est en partant de ce constat, du potentiel de son territoire, et du rapprochement entre les acteurs sur toute la chaîne alimentaire, que Nantes Métropole a décidé de s'engager dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) visant à produire une alimentation locale, durable et accessible à tous.

L'objectif de la métropole est de s'engager à horizon 2030 vers un changement de modèle alimentaire pour tous, en oeuvrant sur tout le cycle alimentaire, de la production à la consommation. La Collectivité impulse et anime ce projet avec l'appui de très nombreux acteurs et partenaires locaux et nationaux.

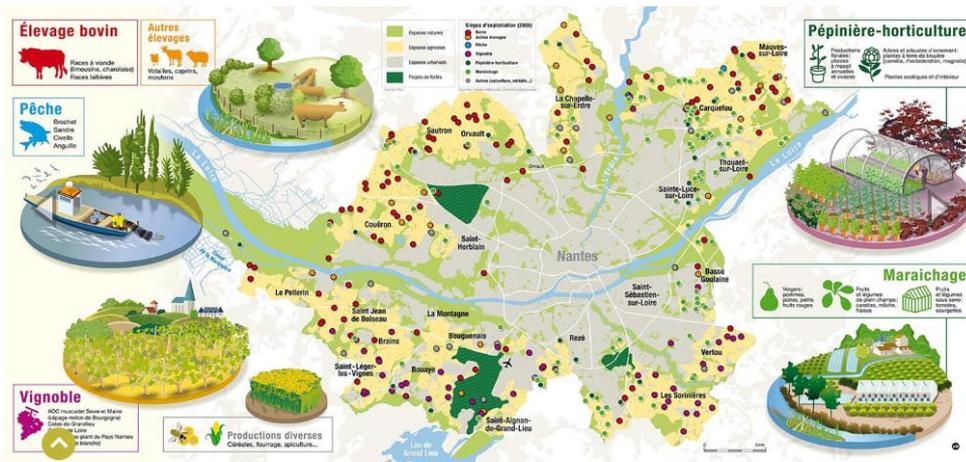
Le PAT de la métropole nantaise a pris la forme d'une stratégie alimentaire et se décline en feuille de route opérationnelle, dans l'objectif

d'agir efficacement et collectivement. Cette stratégie affiche le sens général et les grands objectifs du projet, et se décline en actions opérationnelles concrètes. L'une des premières actions concrètes de cette stratégie est l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour faciliter l'installation d'exploitations agricoles.

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT LANCÉ PAR NANTES MÉTROPOLE

Aujourd'hui, de nouveaux sites sont prêts à accueillir de nouveaux projets agricoles cohérents avec les objectifs de la collectivité en matière d'activité économique, de protection de l'environnement et de la biodiversité, et de dynamique sociale des espaces périurbains voire urbains.

Pour faciliter l'installation de nouvelles exploitations sur son territoire, Nantes Métropole, associée à la Chambre d'agriculture, CAP 44, CIAP, le GAB, Terres de Liens et la SAFER, ont lancé à l'automne 2018 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)



auprès des porteurs de projets intéressés et motivés pour développer un projet agricole viable sur le territoire.

Dans le cadre de cet AMI, 12 sites ont été recensés et défrichés pour accueillir une exploitation. Ces sites présentent des caractéristiques variables en termes de taille, de localisation, de potentiel agronomique, d'aptitude à la certification bio, etc. Certains disposent déjà de bâtiments et d'autres non.

Pour être éligibles, les candidats doivent impérativement :

- bénéficier du statut d'agriculteur à titre principal, dès maintenant ou à court terme ;
- proposer un projet agricole professionnel économiquement viable ;
- s'engager dans un projet cohérent avec les orientations politiques de Nantes Métropole en matière d'environnement et convergent avec les orientations du PAT.

Les porteurs de projets retenus sont ensuite accompagnés par Nantes Métropole, les communes et ses partenaires, pour concrétiser leur projet agricole : de son étude de faisabilité pour s'assurer que le projet est viable, en passant par l'attribution d'un site sur la métropole et jusqu'à l'installation de l'exploitant sur ce site.

Extrait du Dossier de presse - Ville de Nantes / Nantes Métropole / Nantes Métropole Aménagement - 4 juillet 2019.

LES PREMIERS RÉSULTATS :

50 candidatures déposées depuis le lancement de l'AMI ;

Parmi lesquelles :

► 20 projets agricoles prêts à l'installation, retenus pour l'attribution des 1ers sites ;

► 30 projets agricoles pré-sélectionnés et accompagnés pour finaliser et valider leur installation à moyen terme.



Agir pour l'agriculture

Si la place et l'avenir de l'agriculture font consensus aujourd'hui à Nantes, c'est bien parce qu'ils accompagnent une contrepartie indissociable à la préservation des espaces naturels et des activités qui les font vivre : la densification urbaine.

Le principe de densité permet de préserver les espaces dédiés à la production agricole. La production locale permet de créer des richesses. Elle contribue à l'alimentation de l'agglomération tout en entretenant les espaces non urbanisés. Comme tout équilibre, celui-ci est instable et nécessite des réajustements permanents. Parmi les facteurs d'équilibre figure la position des élus en lien avec les attentes de la population. Donc leur adhésion commune à un projet commun reposant sur des principes et des valeurs partagés.

Pour rapprocher les acteurs et restaurer la confiance entre producteurs et consommateurs, Nantes métropole – à l'instar d'autres agglomérations françaises – s'appuie sur deux « passerelles » : la prise en compte de la biodiversité dans les exploitations et la promotion des circuits courts et de la vente directe. Il s'agit de se connaître et se comprendre mutuellement, pour mettre en avant la notion de co-responsabilité.

Mais pour susciter l'adhésion, l'agriculture doit également faire appel au plaisir, à l'envie, à l'émotion. Être traitée de façon festive. Dans un pays comme la France, la culture et la gastronomie constituent des vecteurs puissants pour valoriser les produits du terroir. Encore faut-il que ces produits le méritent, et que les consommateurs sachent les apprécier : sur quels étals nantais est-il

possible de trouver une tomate locale qui aura le goût... de tomate ?

Certes, la région nantaise ne bénéficie pas de la notoriété d'autres territoires réputés pour leur gastronomie. Mais elle peut s'enorgueillir d'un atout unique : la qualité et la diversité de ses produits. De nombreuses initiatives telles que « Les goûts uniques », organisés par « le Voyage à Nantes », rencontrent un très grand succès et témoignent de ce potentiel. En outre, Nantes « Green capital 2013 » peut s'appuyer sur un très large réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, et sur une réelle dynamique culturelle, pour développer un projet collectif valorisant l'agriculture locale et ses productions à la portée de tous.

Comment susciter les initiatives associatives et populaires ? Comment donner sa place à chaque agriculteur, à chaque consommateur ? Comment mettre en relation et donner à comprendre sans juger ? Comment proposer de nouveaux lieux d'échanges, de production ? Dans quelle forme de gouvernance alimentaire locale ?

Il s'agit probablement là de nouveaux défis et de nouvelles perspectives, pour poursuivre dans la voie d'une agriculture de proximité qui fasse à la fois la fierté des producteurs et des consommateurs.

Extrait de l'article de Dominique Barreau, chargé de mission agriculture, Nantes Métropole dans la revue POUR n°224, 2014 (p 351 à 360).



Nantes Ville Comestible

Collectif pluridisciplinaire pour l'agriculture urbaine

Inscrit dans les dynamiques territoriales existantes, Nantes Ville Comestible (NVC) est un collectif créé en 2016 qui vise le développement d'une production alimentaire durable sur Nantes Métropole. Nous proposons d'adopter une approche pluridisciplinaire (agriculture, architecture, design, économie, ingénierie, numérique...) et transversale (étudiants, chercheurs, associations, entreprises, citoyens...) pour inventer de nouveaux modèles

de production, transformation, vente et distribution adaptés au contexte urbain et péri-urbain.

Dans la continuité directe de ce projet associatif, NVC pilote les éditions nantaises des 48H de l'Agriculture Urbaine depuis 2017, festival national printanier prônant le jardinage pour tous, la végétalisation de la ville, et plus largement la transition écologique.



Les 48H de l'agriculture urbaine

L'agriculture Urbaine est un phénomène de société qui se démocratise. Les habitants veulent et doivent être soutenus activement pour végétaliser leurs quartiers et leurs maisons, afin de dessiner les contours d'une ville plus verte, plus agréable, plus respectueuse et plus respectée.

Les 48H de l'Agriculture Urbaine incitent à passer à l'action lors d'un week-end convivial et animé, et se conçoit comme un déclencheur de la prise d'initiative pour lancer la saison de jardinage en ville ! 100 000 jardiniers urbains pour construire et profiter des activités lors de ce week-end multi-sites.

www.les48h.fr



Spécialiste de la création et de l'animation de jardins potagers bio et collectifs en entreprise sur les métropoles nantaise, rennais, angevine et choletaise, nous proposons une prestation clé en main, adaptée à la structure bénéficiaire.

Légumes bio, plantes aromatiques, petits fruitiers ou massifs de fleurs, plantés en pleine terre, en jardinières ou en bacs sur le toit ou la terrasse, nous proposons toute une gamme d'offres adaptables à l'entreprise et à ses espaces.

Nous concevons des potagers bio, et formons et accompagnons les collaborateurs pour les plantations, l'entretien et les récoltes!

www.culturesdentreprise.com



Olivier Durand maraîcher

Olivier Durand a démarré son activité en 2011 aux Sorinières, une commune située à six kilomètres au Sud de Nantes. Depuis, le maraîcher de 38 ans, également consultant en agriculture urbaine cherche à rétablir le lien entre la ville et la campagne.

En 2013, la ville de Nantes célébrait ses 500 ans de maraîchage. Une histoire d'amour qui date, et qui s'explique aisément. Ici, toutes les conditions sont réunies pour que le légume s'épanouisse : un climat océanique propice, de l'eau et du sable. Grande ville portuaire d'où partaient les navires pour la terre entière, Nantes a connu également l'avènement de l'appertisation et la création d'usines de production de conserves.

Conséquence : « L'homme a créé de nouvelles variétés de légumes – à l'instar du petit pois et les carottes de Chantenay – pour prendre place dans lesdites conserves » explique le maraîcher Olivier Durand.

Quoique destinée à la conserve, la carotte de Chantenay ne manque pas d'intérêt. Et c'est Olivier Durand lui-même qui l'a remise au goût du jour en relançant sa culture (sans traitements, comme tous ses produits) au sein de sa serre qui entre, cette année, dans sa neuvième saison. Aujourd'hui, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de légumes et 300 variétés qu'il bichonne. Fermement attaché à sa terre, fervent défenseur des produits de sa région, le « trublion des légumes » n'oublie pas les produits exotiques. Ayant cavallé, plus jeune, en Suisse, en Côte d'Ivoire, au Québec ou encore au Japon, il propose depuis quelques années du pak choï et du joi choï pour le plus grand bonheur de ses clients. Si ces derniers sont en majorité des restaurateurs, comme Jean-Yves Guého, l'étoilé historique de Nantes, ou

des distributeurs comme Terroirs D'Avenir, à Paris, Olivier Durand reste modeste. Il fait aujourd'hui partie « des plus petits maraîchers de France avec 4 000 m² de terres seulement » nous dit-il amusé, sans oublier cependant de préciser que parmi ces 4 000 m², 1 000 m² de terre se trouvent en pleine ville de Nantes, à quelques encablures des cuisines de la Cantine du Voyage.

Espace de restauration éphémère de 300 couverts, la Cantine du Voyage prend place en bord de Loire, sur le Quai des Antilles de l'île de Nantes et accueille des milliers de gourmands chaque été. Depuis 2016, c'est en partie grâce au Potager de la Cantine que la machine tourne. Lancé par Olivier Durand, financé par Philippe Clément, le patron de la Cantine, et soutenu par le Voyage à Nantes, ce projet fou visant à compléter l'imposant chapitre de l'histoire maraîchère nantaise a mobilisé les compétences et savoir-faire d'agronomes, d'architectes, de producteurs de substrats et de spécialistes en irrigation. Des salades, des tomates (jusqu'à 75 variétés de tomates différentes) et des radis en premier plan, des immeubles en second...

C'était un pari risqué, mais le pari d'une vie finalement : animé par « le lien entre la ville et la campagne », le virtuose des légumes s'en serait voulu de ne pas tenter l'aventure. Ingénieur agronome, technicien (« il ne faut pas oublier les petits diplômés » ne manque-t-il pas de rappeler), Olivier Durand jouit d'une

double casquette puisqu'il est également consultant en agriculture urbaine.

Sur le sujet, l'intéressé est incollable. Pour lui, l'agriculture urbaine c'est « amener les producteurs en ville, pour apporter du lien avec les consommateurs, pour échanger et leur montrer leur savoir-faire ». Surélevés sur des palettes, cultivés hors-sol à quelques centimètres de l'hostile bitume urbain, les légumes du Potager de la Cantine intriguent les visiteurs. Nul besoin de se hisser sur la pointe des pieds pour observer le maître à l'œuvre, les promeneurs d'un jour sont chaleureusement invités à s'y promener. Et pour les questions, Olivier Durand n'est jamais loin...

De fait, il reste encore du chemin à parcourir et le trentenaire le sait. Même s'il félicite les nombreuses initiatives lancées par le Voyage à Nantes pour dynamiser la ville et sa scène culinaire, il déplore un manque cruel de dispositifs dans le domaine éducatif. « Autour de Nantes, l'environnement est extrêmement riche, il existe une multitude de beaux produits : lait, viande, légumes... Un des enjeux, c'est l'éducation sur ces produits-là. Une politique autour du bien manger et du territoire est nécessaire... Il faut que ça bouge dans les cantines des enfants, que des interventions soient organisées pour apprendre aux plus jeunes l'origine des produits, leur culture etc ». Plus que jamais engagé, Olivier Durand s'obstine et compte bien secouer les esprits. Il semblerait d'ailleurs qu'un nouveau site en ville verra le jour prochainement... Quelque 500 ans de maraîchage et toujours des projets, le légume n'a pas dit son dernier mot à Nantes.

Article sur ATABULA.com, 24 février 2019.



Le CAP 44 une construction liée à son territoire

Maîtrise d'ouvrage : Paul Perraud

Maîtrise d'oeuvre : Lenoir, Etève et Raoulx architectes

Ingénieurs : E. et P. Sée (concessionnaires Hennebique à Lille)
63 mètres de long, 24 mètres de large, 5 niveaux allant jusqu'à 25 mètres de haut, près de 700 poteaux. La surface par niveau est autour de 1 240 m², soit une surface totale potentielle de 6 200 m² (noyaux escalier et ascenseur existant).

Paul Perraud, minotier à Issé (Loire-Inférieure, actuelle Loire-Atlantique), achète en 1894, un terrain pour y édifier une vaste minoterie. Dessinée par les architectes Lenoir et Etève (architectes notamment du Lycée Clemenceau) et Raoulx architecte manceau, spécialisé dans l'architecture industrielle, et par les ingénieurs Sée (concessionnaires Hennebique à Lille), cette minoterie, construite en 1895 fait partie des premières constructions du monde en béton armé et elle est très probablement la première construction de ce type à Nantes.

Le chantier rencontre des difficultés liées à l'implantation sur un terrain de mauvaise qualité ce qui n'empêche pas la minoterie d'être dotée des dernières innovations technologiques. La minoterie est rattachée à un silo à grains et une estacade situés sur l'emplacement actuel des entrepôts Saint-Louis, à 200 mètres plus à l'ouest de la minoterie.

La Société Anonyme des Moulins de Nantes, puis Société Anonyme des Moulins nantais, suite au regroupement des minotiers du département au début des années 1920, fonctionne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale sous la dénomination sociale de Société Anonyme des Grands Moulins de la Loire.

La société des Grands Moulins de la Loire regroupe cinq minoteries (Nantes : quai Saint-Louis et boulevard Victor Hugo, à Bouvron, Machecoul et Pornic).

Le blé est acheminé par voie fluviale jusqu'au quai Saint-Louis d'où il repart vers les minoteries par petits bateaux (Pornic) ou par wagons (Bouvron, Machecoul).

Elle est ensuite louée à la Coopérative agricole de Nantes.

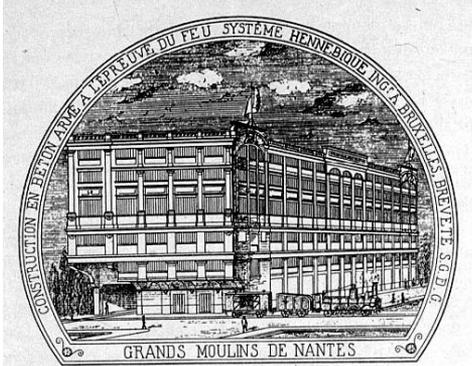
Le bâtiment est vendu et aménagé en immeuble de bureaux en 1972. L'architecte Féronnière est chargée de la réhabilitation.

Deux noyaux bétons sont rajoutés accueillant escaliers et ascenseurs. Ces noyaux permettent de valider structurellement le bâtiment à la réglementation technique et réglementaire du moment (effort aux vents, sismique, accès PMR...).

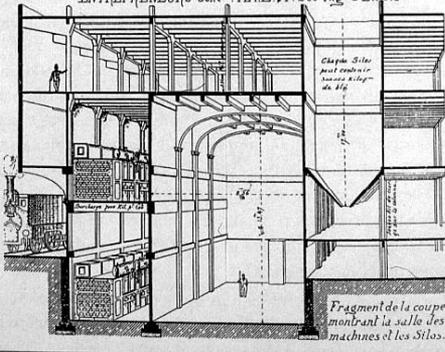
Le vide cathédral accueillant l'ancienne machinerie des moulins est fermé par de nouveaux planchers construits dans le prolongement de l'existant.

Inoccupé à partir des années 2010, le bâtiment est acheté par Nantes Métropole Aménagement en 2018.

Extrait du livret : «La fabrique urbaine #1 Les grands moulins de Loire Cap44» ensa nantes, Février 2019.



ARCHITECTES: M.N. Lesnot et Elève à Nantes.
 M. Raoulx au Mans.
 ENTREPRENEURS Conc^{rs}: M.M.E. & P. Sée Ing^{rs} à Lille.



A l'intérieur du bâtiment

Le principe Hennebique

François Hennebique dépose son premier brevet sur l'utilisation du béton armé le 8 août 1892, intitulé « Combinaison particulière du métal et du ciment en vue de la création de poutres très légères et de haute résistance ».

Il donne une explication rationnelle du fonctionnement en expliquant que la loi de construction de ce genre de poutres étant ainsi trouvée dans l'addition et la combinaison de deux grandes résistances inhérentes aux deux corps en présence et agissant en sens contraire, il ne s'agit plus que de déterminer les proportions de fer et de ciment à employer dans la fabrication de poutres pour une résistance à la flexion donnée.

Il est le premier à justifier l'emploi d'agrafes pour amortir les effets de l'effort tranchant. C'est dans l'additif du 7 août 1893 qu'on voit apparaître le mot étrier avec le dessin d'une languette en feuillard en fer pouvant être formé sur chantier.

Il développe ensuite ses propres concepts de construction qui vont devenir le Système Hennebique : un ensemble d'étriers de renforcement, en fer plat de 25 à 30 mm de largeur, destinés à solidariser et à homogénéiser les masses, qui vont constituer les précurseurs des armatures métalliques pour béton armé.

Le fonctionnement de la minoterie

Le bâtiment se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un entresol et de 5 étages de hauteur variable.

Des étages hauts alternent avec des étages bas en fonction de la position des machines et des axes de rotation qui alimentent les plateaux en énergie.

La travée donnant sur la façade nord, plus large que les autres de 6 mètres environ, est occupée par une grande rampe d'accès couverte, permettant le chargement de la production dans des wagons depuis les trémies du premier étage, voire du deuxième étage à l'angle nord-ouest du bâtiment.

Au deuxième étage, la présence des bureaux est soulignée en façade par un balcon filant.

Le grain est tout d'abord débarrassé de ses impuretés par des passages dans une série de machines (trieur, nettoyeur, brosse). Puis, il est stocké dans une chambre ou cellule à blé propre.

Un système de chaîne à godets le transporte ensuite dans l'atelier de mouture.

Le blé nettoyé est broyé par des passages successifs entre les cylindres cannelés d'un broyeur ; chacun de ces passages est suivi d'un blutage dans un plansichter, qui sépare les sons et classe par grosseur les produits tamisés, qui sont réexpédiés vers des cylindres aux cannelures de plus en plus fines.

Les derniers passages de ces semoules et gruaux s'effectuent entre des cylindres lisses.

Les aménagements des années 1970

Lors de la réhabilitation, l'architecture est remaniée :

- chemisage en béton armé des poteaux existants,
- renforcement de l'ensemble des planchers (8 à 10 cm) et création de faux plafonds,
- coupe de la voûte de la salle des machines comme de la trémie des silos,
- création de rampes de la hauteur du quai pour accéder directement au niveau du rez-de-chaussée,
- destruction des superstructures en terrasse,

- reconstruction du dernier niveau par un complexe de plancher poutrelle / hourdis et système poteaux / poutres,
- création de voiles en 2 noyaux centraux (cages d'escalier et d'ascenseur).

Extraits du document Histoire et projet Direction du patrimoine et de l'archéologie – juin 2019.



Remerciements

L'ardepa remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à réaliser cette expédition urbaine : Marie-Pascale Pellerin de chez Olivier Durand, marâcher aux Sorinières et responsable du potager de la cantine, Yann Lescouarch, fondateur de Culture d'entreprise, Julien Blouin, consultant en agriculture urbaine, Théo Fort-Jacques, enseignant-chercheur au Crenau, ensa Nantes, Vincent Morandeau, chef de projets, Département du Développement Urbain, Nantes Métropole, Arnaud Renou et Virginie Potiron de la Direction de la Communication Nantes Métropole.

40 années de diffusion, de promotion, et de sensibilisation !

Les actions développées par l'ardepa sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville, des bâtiments qui la compose et des enjeux urbains et politiques dans lesquels la cité s'inscrit. Les citoyens ordinaires, les amateurs éclairés, les scolaires, les institutions et collectivités territoriales, les professionnels sont ainsi invités tout au long de l'année à l'occasion des actions singulières de l'ardepa.

Les actions et débats organisés par l'ardepa informent et facilitent la compréhension des processus d'élaboration à travers les démarches respectives des différents intervenants, des mouvements culturels et des enjeux sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Les maîtrises d'ouvrage institutionnelles et privées, architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires sont conviés à expliquer le sens de leurs actions sur les lieux mêmes qui résultent de leur travail.

Ainsi, du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, l'ardepa propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états.

Toute l'actualité sur notre site www.lardepa.com

Prochaines visites

Samedi 12 octobre : Expédition urbaine #4, Le genre dans la cité

Samedi 19 octobre : Journée Nationale de l'Architecture : visite d'opérations en chantier à la caserne Mellinet

Samedi 16 novembre : Expédition urbaine #5, La culture urbaine : où sont les refusés ?

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture
ensa Nantes - 6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com - www.lardepa.com

